

# ACTUALITÉS

PUBLIE LE 12/04/2020

## Un plan de bataille au service des entreprises porté par l'État et la Région

Pour relancer l'économie régionale, un plan d'urgence commun a été organisé par l'État et la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, à destination des entreprises

Fin mars, les représentants économiques de la région et les trois grandes métropoles du territoire se sont réunis autour du préfet et du président de la Région pour s'organiser et faire état de la situation économique régionale. La crise sanitaire a en effet durement impacté le tissu économique local : au 26 mars, près de 15 000 établissements de la région avaient recouru à l'activité partielle pour plus de 115 000 salariés. À l'échelle de la région, 50 millions d'euros ont d'ores et déjà été mobilisés par l'État sous forme de prêts, de subvention ou d'avances pour les entreprises dans le cadre du plan d'urgence et de solidarité. Pour l'URSSAF PACA, la suspension des échéances au mois de mars représente 400 millions d'euros, et un fonds de soutien aux travailleurs indépendants a été mis en place.

Le préfet de Région Pierre Dartout a rapidement activé une cellule régionale de veille économique qui associe notamment la DIRECCTE, la Banque de France, la CCI de Région (CCIR), l'URSSAF ou la BPI. Des échanges réguliers ont lieu avec tous les acteurs économiques des territoires : Chambres de commerce, de métiers et d'agriculture, organisations patronales et syndicales, et les représentants de nombreuses filières parmi lesquelles la pétrochimie, l'aéronautique, le transport ou le BTP. Dans un esprit d'unité, le réseau des CCI de la Région a ainsi établi un kit unique pour toute la Région, regroupant les différentes chambres consulaires (industrie et commerce, métiers et artisanat, agriculture).

### Au-delà de la crise sanitaire, il faut traiter la crise économique

*"Depuis le début du confinement, l'activité économique et la consommation ont chuté de plus d'un tiers en France, du jamais vu en un temps si court, résume Renaud Muselier, le président de la Région. Près de 98 % des entreprises se déclarent impactées. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place ce plan d'urgence et de solidarité de 227,5 millions d'euros, dont 70 millions d'aides sont directement adressées aux entreprises régionales. Personne ne sera laissé sur le bord du chemin, car derrière les entreprises, il y a des emplois, des hommes, des femmes et des familles".*

La Région, en charge des compétences liées au développement économique, vient avec ce plan en renfort de l'État, aux côtés de tous les partenaires institutionnels. « *Mais nous devons aussi préparer la sortie de crise, poursuit Renaud Muselier. Après l'urgence, il faudra pouvoir accompagner la relance de notre économie en soutenant nos entreprises et leurs investissements. Nous avons donc bâti un plan global de 1,4 milliard d'euros pour relancer l'économie régionale dans les meilleurs délais. Nous pourrons nous appuyer sur nos partenaires, au premier rang desquels la CCIR, nos trois grandes métropoles et nos territoires pour agir dans ce cadre. Notre réactivité est essentielle si nous voulons avoir, demain, une capacité de rebond* ». Dans le cadre du plan de reconquête de la souveraineté industrielle nationale récemment annoncée par le président de la République, la CCIR a ainsi été sollicitée pour la phase de relocalisation post-crise.

#### Les chiffres à retenir :

- ▶ 98% des entreprises régionales impactées par l'épidémie
- ▶ Un plan d'urgence et de solidarité de 227,5 millions d'euros
- ▶ 70 millions d'aides directes pour les entreprises régionales
- ▶ 1.4 milliard d'euros pour un plan de relance d'après-crise.



RETOUR À LA LISTE

